

Réunion du 4 juin 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur David HECKEL

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean MATHIA

N° CP/2012/388 - Aménagement de l'espace rural - 2331
Décision de soumettre à enquête publique le projet d'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de DURNINGEN et KIENHEIM

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

Vu le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L. 121-14 et R. 121-20 et suivants

Vu le code de l'environnement, et notamment le chapitre Ier du Titre 1er du Livre II

Vu l'étude d'aménagement qui a pris en considération les informations portées à la connaissance du président du Conseil Général par le préfet pour l'opération de DURNINGEN et KIENHEIM, avec extension sur SCHNERSHEIM et KLEINFRANKENHEIM

Vu la proposition de la commission intercommunale d'aménagement foncier de DURNINGEN et KIENHEIM au Département en date du 26 avril 2012, sur le mode d'aménagement foncier agricole et forestier qu'elle a jugé opportun d'appliquer et le périmètre correspondant ainsi que les prescriptions que devront respecter le plan et les travaux connexes, notamment en vue de satisfaire aux principes posés par le code de l'environnement

- décide de soumettre à enquête publique le projet d'opération d'aménagement foncier (mode et périmètre) de DURNINGEN et KIENHEIM, avec extension sur SCHNERSHEIM et KLEINFRANKENHEIM, et les prescriptions environnementales que devront respecter le plan et les travaux connexes, conformément au code rural et de la pêche maritime et notamment à son article R. 121-21

- demande à son président de mettre en œuvre l'enquête publique de ce projet.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120604-68980-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/06/12